

Florence JUTIER-BUTTAY, « Usages politiques de l'allégorie de la Fortune à la Renaissance : l'exemple du tournoi organisé par Jean II de Bologne en 1490 », p. 1-10.
<<http://umr6576.cesr.univ-tours.fr/Publications/HasardetProvidence>>

Hasard et Providence XIV^e-XVII^e siècles

Actes du cinquantenaire de la fondation du CESR et XLIX^e Colloque International d'Études Humanistes
Tours, 3-9 juillet 2006

publié par le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance,

Responsable de publication

Marie-Luce DEMONET,
Université François-Rabelais de Tours, CNRS/UMR 6576

Mentions légales

Copyright 2007 – © CESR. Tous droits réservés.
Les utilisateurs peuvent télécharger et imprimer cet article,
pour un usage strictement privé.
Reproduction soumise à autorisation.

Date de publication

13 juin 2007

Date de mise à jour

Ouvrage en ligne publié avec le concours
de l'Université François-Rabelais, du CNRS,
du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur,
du Ministère de la Culture et de la Communication,
du conseil régional du Centre,
du conseil général de l'Indre-et-Loire,
de l'Institut Universitaire de France

Collection « *La Renaissance en ligne* »



Florence Jutier-Buttay

Université de Bordeaux III

Usages politiques de l'allégorie de la Fortune à la Renaissance : l'exemple du tournoi organisé par Jean II de Bologne en 1490

Fortuna, latine ou italienne, a souvent été vue comme une espèce d'emblème de la Renaissance, de l'esprit de la Renaissance censé être aventureux, individualiste et séculier. Alors que Burckhardt voyait dans l'intérêt des hommes de la Renaissance pour la Fortune une « naïveté »¹, c'est sans doute à l'article fondamental de Warburg sur « les dernières volontés de Francesco Sassetti » que l'on doit la promotion de *Fortuna*, déesse païenne, femme à séduire pour Machiavel, au rang de porte-étendard de l'esprit de la Renaissance². Il est vrai que l'image de fortune et le mot, en latin comme dans les langues vulgaires, sont extraordinairement présents à cette période. Mais ce sont les transformations iconographiques de l'allégorie qui ont suscité les réflexions de Warburg. Rappelons l'écart très frappant entre Fortune sous ses vêtements médiévaux, telle qu'elle apparaît en illustration des Boèce ou des *Estrif de Fortune et de Vertu* (Fig. 1)³, et la Fortune « la plus commune pour nos peintres », selon Imbert d'Anlézy, qui demande les illustrations de son *Liber fortunæ* à Jean Cousin (1568) (Fig. 2)⁴. Cependant, le nouveau visage de la fortune, empruntant ses traits à Vénus et à *Occasio*, apparu au Quattrocento, ne se substitue jamais complètement aux représentations plus anciennes. Pour comprendre le succès de la fortune dans l'apparat princier de la

1. J. Burckhardt, *La civilisation de la Renaissance en Italie*, trad. H. Schmitt, II, Paris, Club du meilleur livre, 1958, p. 436, note 46.

2. A. Warburg, « Francesco Sassetis letztwillige Verfügung », dans *Die Erneuerung der heidnischen Antike*, I, Leipzig/Berlin, Bibliothéque Warburg, 1932, p. 127-158.

3. Martin Le Franc, *Estrif de Fortune et Vertu*, France (Tours ?), v. 1450-1475, Saint-Pétersbourg, Musée de l'Ermitage, ms. Fr. F. v. XV, 6, f^o 1v^o.

4. Paris, Bibliothéque de l'Institut, ms. 1910. Voir F. Buttay, « *Miles fortunæ*. Remarques sur le Livre de Fortune de la Bibliothéque de l'Institut », HES, 2002 (21^e année), n^o4, p. 451-477.

Renaissance (on a pu dire que vers 1500, toute la classe dirigeante italienne utilise Fortune sous ses nouveaux vêtements d'Occasion parmi ses emblèmes), pour comprendre ce succès il faut se détourner des concepts et privilégier l'étude des usages de l'allégorie, des variations qu'ils subissent en fonction de la nature et des objectifs du texte ou de l'image. Ces usages peuvent dire beaucoup sur les rapports entre hasard, providence et pouvoir tels qu'ils sont conçus dans l'Italie de la fin du xv^e et du début du xvi^e siècle.

Cette communication se propose d'éclairer le succès de la Fortune dans l'apparat princier, à partir de l'exemple du tournoi organisé par Jean II Bentivoglio en 1490 pour assurer la succession de son fils à la seigneurie de Bologne. On verra que l'allégorie de la Fortune, ou plutôt de la Bonne Fortune, permet de justifier une place dans la société qui n'est pas héritée. De plus, dans ce contexte, la Fortune est inséparable de la thématique impériale⁵.

Le bonheur de l'héritier : Bologne 1490

Dans cette fête, on voit s'opérer un renversement complet du discours traditionnellement dominant qui exalte la victoire de la Sagesse sur la Fortune. Qu'il nous suffise de rappeler le propos de best-sellers de la littérature morale comme la *Consolation de Philosophie* de Boèce, où Philosophie permet au prisonnier de surmonter la mauvaise fortune ; ou encore les *Remèdes de l'une et l'autre Fortune*, de Pétrarque, dans lesquels la Raison discute victorieusement contre la bonne et la mauvaise fortune. Ce renversement n'est compréhensible que dans le contexte politique particulier de la seigneurie de Bologne.

Les sources qui racontent ce tournoi sont nombreuses : le *Diario* de Gaspare Nadi, la *Chronique* de Poggi (ms. 1491, Bibliothèque Universitaire de Bologne), les lettres d'Alphonse d'Este à sa sœur Isabelle, etc.⁶

5. Cette étude est extraite de ma thèse de doctorat, à paraître aux Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, intitulée *Fortuna. Usages politiques d'une allégorie morale (Italie et France, vers 1450-vers 1600)*, à laquelle je renvoie.

6. Lettre d'Alphonse d'Este à sa sœur Isabelle, du 5 octobre 1490 (*Lettera di Alfonso d'Este ad Isabella Estense Gonzaga. Descrizione d'un torneo dato a Bologna nel 1490*, Nozze del marchese G. Cavriani colla principessa A. Hercolani (Bologna, 22 maggio 1882), Mantoue, Eredi Segna, 1882 ; *Diario bolognese di Gaspare Nadi*, éd. par C. Ricci et A. Bacchi della Lega, Bologne, Romagnoli dall'Acqua, 1886, p. 156-157 ; Girolamo de'Borselli, *Annales bononienses*, dans Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, XXIII, t. II, Bologne, Zanichelli, 1911, p. 111 ; G. Poggi, *Cronaca*, Bibliothèque Universitaire de Bologne, ms. 1491, f^o 47v-53v^o. Enfin, un manuscrit que je n'ai pu consulter, d'Aldovrandi, long poème (391 octaves) composé à l'occasion du tournoi : Bibliothèque universitaire de Bologne, misc. 774 (int.5). Il est brièvement décrit dans l'article de F. Pezzarossa, « Ad honore et laude del nome Bentivoglio. La letteratura della festa nel secondo quattrocento », dans « Bentivolorum magnificentia ». *Principe e cultura a Bologna nel Rinascimento*, dir. par B. Basile, Rome, Bulzoni, 1984, p. 82-88. Le Livre II de ce poème est consacré à la description des chars et des chevaliers, le Livre III au combat.

Jean II Bentivoglio, seigneur de Bologne, a invité ses gendres Nicolò Rangone et Gilberto Pii⁷, en juin 1490, à Belpoggio, pour y passer l'été plus au frais. Un soir, à table, la discussion de ces *virtuosi* tombe sur les moyens d'acquérir « seigneuries, honneurs et richesses » :

Certains mettaient en avant la Sagesse, montrant que grâce à elle, beaucoup sont parvenus à de sublimes degrés d'honneur, et ont acquis Seigneuries et richesses. D'autres, attribuant tout cela à la fortune, magnifiaient son rôle, en disant que toutes ces Seigneuries acquises, ces honneurs et ces richesses étaient des biens de la fortune, sachant que la sagesse ne sert pas à grand chose, quand la fortune se montre contraire.⁸

Il est donc surtout question, dans cette « querelle », d'accession au pouvoir. Les deux partis se forment ainsi : pour la sagesse, Nicolò Rangone et Jean II, le seigneur et son gendre ; pour la fortune, Gilberto Pii et Annibale Bentivoglio, l'autre gendre et le fils aîné de Jean II. Le 4 octobre, à l'occasion de la San Petronio, patron de la ville, le tournoi annuel va donner lieu à la mise en scène de cette contestation. Le combat, qui en appelle à une sorte de jugement de Dieu pour trancher le débat⁹, oppose une équipe conduite par Rangone, les bleus, et une autre conduite par Annibale, les verts. On notera la reprise — fortuite ? — des couleurs des factions de l'Hippodrome. C'est un combat du fils du prince contre son gendre qui se déroule. Ces équipes sont constituées de six groupes de dix chevaliers déguisés chacun en une « nation » : l'italienne, la française, la hongroise, la turque, l'allemande, voire, dans l'équipe d'Annibale, la sauvage. Jean II, lui, accentue son âge par une barbe blanche et se déguise en un vieillard aux allures de docteur de l'Antiquité, qui demande un duel entre les deux partis pour connaître la vérité.

Le jour dit, le tournoi est précédé de l'arrivée des deux chars des déesses, rejoints par Giovanni Bentivoglio qui engage un bref dialogue avec les deux compéti-

7. Sur Jean II Bentivoglio, voir la biographie de L. Berti, *Giovanni II Bentivoglio. Il potere politico a Bologna nel secolo XV*, Bologne, Ponte Nuovo, 1975.

8. C. Ghirardacci, *op. cit.*, t. III, Lucca, 1757, repris par A. Medin en annexe à l'édition d'une « Ballata della Fortuna », *Propugnatore*, n. s., II, 1889, p. 129 : « ragionando gli convitati, vennero a ragionare della sapienza, & della fortuna, alcuni innalzavano la sapienza mostrando, che con essi molti sono saliti a sublimi gradi d'honore, & hanno acquistate Signori'e, & ricchezze. Altri attribuendo tutte queste cose alla fortuna la magnificavano con dire, che tutte le acquistate Signori'e, honori, & ricchezze erano merci della fortuna, conciosiacosachè poco giova la sapienza, ove è fortuna contraria ».

9. G. Poggi, ms. cit., f^o 52 : « Fenito la desputatione dele dee romagnendo il vechio in dubio chi po piu o fortuna o sapientia fu necesario che ci tornianti asolveseno tal dubio unde li dui Capitano per comandamente dela sua dea andandosene ad armare ».

trices. Le char de Fortune portait à ses quatre angles de célèbres *fortunati* (Jules César, Auguste, Hadrien et Metellus) et « nella sommità » présentait « une grosse boule d'or avec la fortune dessus vêtue de brocart d'or avec des cheveux d'or devant le front, et derrière elle une voile, qui flottait au-dessus d'elle, gonflée par le vent »¹⁰. Voilà les éléments de l'image renaissance de *Fortuna* rassemblés : la boule comme instable piédestal, la mèche de l'occasion, la voile gonflée de vent empruntée à Vénus. Sur l'invitation de Jean Bentivoglio, les déesses parlent chacune pour soutenir leur cause. Le prince philosophe avoue sa perplexité et laisse au combat le soin de les départager. La bataille est acharnée mais Annibale se distingue et réussit à s'emparer de la bannière de l'équipe adverse. La Fortune est déclarée vainqueur. Annibale remporte le prix et il est porté en triomphe.

Sagesse est défaite. Pouvait-elle l'emporter ? Il était difficile d'imaginer la défaite de l'héritier. Il s'agit d'un combat rituel. Mais pourquoi Annibale porte-t-il les couleurs de la Fortune, tandis que son père représente le parti de la Sagesse ?

Pour le comprendre, il faut s'interroger sur le sens de cette fête. Ce combat rituel met en scène la désignation de l'héritier Bentivoglio. Certes, il est le fils du seigneur, mais le droit héréditaire ne suffit pas. Annibale doit simuler la rupture et le combat avec son père pour pouvoir bénéficier d'une légitimité d'élection.

Fortuna dans le discours de légitimation des princes de la Renaissance

L'analyse d'un ensemble de fêtes publiques (entrées royales et princières, festivités à l'occasion d'un mariage, etc.) sur toute la période, permet de remarquer que, en dépit de l'inventivité des concepteurs de programme, on peut reconduire à quatre situations la mise en scène des rapports entre prince et Fortune :

Le prince est favorisé par Fortune (par exemple : elle le couronne)	}	Le prince est l'élu de Dieu Fortune est le signe de la faveur divine Fortune = Victoire, <i>Felicitas</i> .)
La faveur de Fortune lui est toujours acquise (par exemple : le prince est le fils de Fortune)		
Fortune est contrainte à lui être toujours favorable (par exemple : il la contraint à fixer sa roue)	}	Le prince combat le mal et fait régner un ordre meilleur, qui échappe au devenir. Fortune = Vices, Temps, Folie.
Fortune est battue, mutilée ou écrasée.		

10. « [...] nella sommità stava una grossa palla d'oro con la fortuna sopra vestita di broccato d'oro con li capelli d'oro avanti la front, & dietro di essa una vella, che sopra la copriva gonfia dal vento », Ghirardacci, dans A. Medin, *op. cit.*, p. 132.

À ces cinq situations correspondent des messages qui ne s'excluent pas mais se combinent pour former le discours adapté, lui, à un contexte particulier, dans une histoire très courte. Cette impression de revoir donc toujours les mêmes objets et les mêmes scènes est à la fois vraie et fausse. Par ailleurs, seule la combinaison est cohérente : pris en eux-mêmes, très souvent les éléments se contredisent ; Fortune joue tour à tour un rôle positif ou négatif, le prince est tour à tour le champion de Dieu et celui qui arrête le mouvement, signe de corruption des choses. En effet, au cours du discours, au cours du spectacle, les plans sur lesquels on se place sont différents, les buts aussi.

On observe que la place occupée par Fortune dans le programme dépend beaucoup du type de légitimité invoquée pour le prince (seigneur ou souverain) qu'elle célèbre. Un prince peut revendiquer deux sortes de légitimité¹¹ : la première, de durée ou dynastique, est celle d'appartenir à une lignée, à une chaîne ininterrompue d'individus : Fortune-Occasion ne sert guère dans ce contexte ou apparaît en deuxième plan, comme ce que le prince conjure (le risque de rupture, l'usurpation) ; l'autre, la légitimité de rupture, est celle du souverain de mérite, pourrait-on dire, qui arrive le premier au pouvoir, et qui met en avant, sur le modèle de David par exemple, l'élection divine manifestée par une série d'épreuves¹². Dans ce cas la figure de Fortune, représentant les épreuves surmontées par le souverain champion, ou mieux comme compagne porteuse de victoire, manifestant la bienveillance divine, est intéressante à mettre en scène. Particulièrement au moment d'une succession. Bien sûr, on peut, et cela est même assez général, combiner des éléments de ces deux sortes de légitimité. Le cas exemplaire est celui de l'empereur romain, dont le discours symbolique repose sur un équilibre très subtil entre légitimité d'élection (il est le triomphateur choisi

11. Voir les définitions de G. Dagron, *Empereur et prêtre. Étude sur le césaropapisme byzantin*, Paris, Gallimard, 1996, p. 55-68, qui reprend les travaux des anthropologues, de Dumézil à Luc De Heusch.

12. Si l'on cherche à visualiser les termes utilisés par les auteurs ci-dessous pour qualifier la polarité de la royauté, on peut dresser le tableau suivant :

Royauté magique	Royauté dynastique
discontinuité	continuité
rupture	durée
<i>Celeritas</i>	<i>Gravitas</i>
<i>Juvenis</i>	<i>senior</i>
usurpation	dynastie
mérite	hérédité
adoption	parenté
onction	sang

par les Dieux et le peuple) et légitimité dynastique (il s'inscrit dans une *gens* impériale)¹³. Le thème impérial sert donc l'affirmation d'une double légitimité : *Fortuna* étant la principale allégorie du versant, il est plutôt rare que soit mise en scène seulement une légitimité de rupture.

C'est à la lumière de ces réflexions que le cas bolonais se révèle très intéressant. Il s'agit, à l'intérieur d'une succession héréditaire reconnue, d'introduire cet élément d'élection, « l'exploit héroïque qui qualifie le prince héritier » comme L. De Heusch l'observe en Afrique orientale. Si le rituel nous permet d'oser une comparaison avec une aire culturelle aussi éloignée, au Ruanda, l'héritier doit « apparaître, même symboliquement, comme le rival de son père, dont il doit briser l'arc au moment de son intronisation » (alors que ces rois magiciens doivent « aussi leur pouvoir à l'hérédité »)¹⁴. D'ailleurs, les spectateurs ne s'y sont pas trompés. Gaspare Nadi ne commet pas d'« erreur » lorsqu'il écrit dans son *Diario* que, le 4 octobre 1490, « combattirent ensemble messire Jean Bentivoglio, d'une part, et son fils Annibale de l'autre, et ce dernier ravit l'étendard de son père »¹⁵. Le sens du combat était bien clair pour le diariste : c'était celui non du gendre contre le fils, mais du père contre son propre fils ; le combat de la jeunesse tenant de la Fortune, contre la Sagesse de la vieillesse, la *celeritas* vainqueur de la *gravitas* : le pouvoir des Bentivoglio s'en trouvait régénéré et confirmé devant des chevaliers venus de toute l'Italie, des représentants des principautés voisines (les Este de Ferrare, notamment), mais aussi et peut-être surtout, devant et avec les autres familles de l'oligarchie bolonaise.

En effet, l'histoire de la domination des Bentivoglio sur Bologne, au xv^e siècle, est une histoire extrêmement tumultueuse. Commencée avec Jean I, qui s'empare du pouvoir en 1401, elle est émaillée de morts violentes et avant Jean II aucun Bentivoglio n'a succédé à son père. Jean I est massacré dès l'année suivante. Tout au long du siècle se succèdent gouvernement populaire, gouvernement direct du légat pontifical, domination des Bentivoglio, domination des Caneschi — leurs

13. Voir P. Versnel, *Triumphus. An Inquiry into the Origin, Development & Meaning of the Roman Triumph*, Leyde, Brill, 1970 et P. Veyne, *L'Empire Gréco-romain*, Paris, Seuil, 2004.

14. L. De Heusch, « Pour une dialectique de la sacralité des pouvoirs », dans *Le pouvoir et le sacré. Annales du Centre d'études des religions de l'université libre de Bruxelles I*, Bruxelles, Institut de sociologie de l'Université libre, 1962, p. 15-47 [p. 19]. En Ouganda, à la mort du souverain du Nkole, une guerre civile « au caractère rituel évident » opposait les princes-prétendants qui mobilisaient « à la fois la force militaire de leur parti et leurs ressources proprement magiques ». On ne peut s'empêcher de penser à la forme de combat rituel que présente le tournoi. Si des traits se retrouvent de manière très intéressante, il est certain qu'ils sont accompagnés d'autres aspects, liés à l'organisation sociale, incomparables.

15. G. Nadi, *op. cit.*, p. 156 : « e chombateno in seme messer Zoane de Bentivole, da una parte, e'l fiolo messer Annibale da l'altra parte, e toseie el so stendardo al padre messer Zoane ».

grands rivaux —, mainmise du *condottiere* Niccolò Piccinino... À partir du milieu du siècle, la prééminence de la famille Bentivoglio s'affirme grâce au rôle de « président » que Jean II obtient dans le « Sénat » (conseil issu de la transformation des *Sedici Riformatori* de la République), au contrôle de plus en plus étroit des finances communales et enfin grâce au patrimoine foncier immense qu'elle accumule dans le territoire de Bologne¹⁶. Mais tout cela est le fruit d'accords avec les autres composantes de l'oligarchie bolonaise. Jean II, fils d'Annibale, né en 1443, a commencé sa carrière sous la tutelle de son oncle Sante, qui a alors pris la tête de la famille. Il est élu très tôt aux plus hautes charges publiques, jusqu'à celle de gonfalonier de la Justice en 1463, quand Sante meurt. Il épouse sa veuve Ginevra Sforza. Allié de Milan et de Florence, sa primauté dans Bologne est beaucoup plus limitée que celle des Sforza et des Médicis. C'est pourquoi, s'il est communément appelé « il signore »¹⁷, il n'est qu'un *primus inter pares* dont la position dépend du consentement des autres familles de l'oligarchie. En 1488, deux ans avant notre tournoi, la conjuration des Malvezzi, pourtant parmi les plus fidèles alliés des Bentivoglio, a montré la fragilité de ce consensus. Jean II avait exercé une répression féroce. N'oublions pas qu'un an à peine auparavant, le 1^{er} novembre 1489, Jean avait fait élire Annibale gonfalonier de la Justice, le désignant explicitement comme successeur.

Il a déjà été remarqué que, dans cette situation, « le point de convergence des diverses tactiques d'activation du consensus est la fête »¹⁸. Mais à qui est destiné le spectacle ? Il ne me semble pas que l'enjeu d'une fête comme ce tournoi de 1490 ait été perçu. Pour A. De Benedictis, Bentivoglio veut impressionner « le peuple » par le faste de la fête. Il estime que le tournoi ne peut pas être destiné « au patriciat qui sait bien que le pouvoir des Bentivoglio dépend de leur accord et dure tant qu'ils y ont intérêt. Ni non plus à ses alliés extérieurs (Sforza et Médicis), qui [...] connaissaient ses capacités et ses faiblesses ».

Il me semble que les Bentivoglio auraient pu se contenter de manifestations beaucoup plus simples et moins coûteuses si la fête n'était destinée qu'à la masse passive des gouvernés, ceux qui ne connaissent pas le dessous des cartes. Je pense au contraire qu'une fête politique comme ce tournoi de 1490, qu'il ne faut pas imaginer comme un spectacle de cour, mais comme une manifestation très publique, le jour de la fête du patron de Bologne, est une manifestation intégrale-

16. Sur l'ascension des Bentivoglio, voir F. Bocchi, « I Bentivoglio da cittadini a signori », *Atti e memorie della deputazione di storia patria per l'Emilia e la Romagna*, XXII (1971), p. 43-64.

17. Officiellement, il n'a pas d'autre titre que celui de « vessillifero di giustizia ».

18. A. De Benedictis, « Quale "corte" per quale "signoria". A proposito di organizzazione e immagine del potere durante la preminenza di Giovanni II Bentivoglio », dans B. Basile (dir.), *Bentivolorum magnificentia...*, *op. cit.*, p. 13-33, ici p. 25.

trice. Toute la cité y a sa place. Et non seulement le patriciat est aussi destinataire du spectacle, mais il ne faut pas oublier qu'il y participe même, puisqu'on remarque dans les équipes de la Sagesse et de la Fortune des membres des plus grandes familles bolonaises (les Marescotti, par exemple, ont un des leurs dans chaque équipe). On voit mal pourquoi ils se seraient ri de cette manifestation qui leur permettait, autant qu'aux Bentivoglio, de mettre en acte leur place dans la cité. Le tournoi, mieux qu'une constitution, dit comment à Bologne on arrive au pouvoir, après une compétition entre factions dans laquelle le « titre » des Bentivoglio est remis en jeu, et de quelle légitimité jouit le prince ainsi désigné. Par un combat rituel, Jean II cherche à neutraliser la violence réelle par une mise en scène festive.

Si le seigneur, ici, offre un théâtre de l'honneur où peuvent s'illustrer les autres familles patriciennes et si ce concours permet à son fils d'affirmer sa position d'héritier, l'oligarchie bolonaise doit reconnaître par sa présence et sa participation Annibale comme le meilleur de tous, sanctionner son « élection » par la fortune¹⁹.

L'image renaissance de la Fortune-Occasion se trouve donc du côté de la représentation d'une légitimité de rupture, valorisant une conception magique, ou sacrale, de la souveraineté, à travers les thèmes de la jeunesse, de la *celeritas*, de l'exploit, du mérite, et surtout, de la désignation divine. Le succès de Fortune, c'est-à-dire de Bonne Fortune, de *Felicitas*, parmi les princes italiens dans la deuxième moitié du xv^e siècle, procède de cette qualité d'élu qu'elle pouvait signifier, comme la *Fortuna augusta* de l'empereur qui le faisait *semper victor*. Une scène de triomphe accompagne la victoire d'Annibale et de Fortune rappelant exactement le triomphe de l'empereur romain, empereur romain qui entre dans la ville comme porteur de *felicitas* et lui-même porté par la volonté des dieux. Aussi Fortune, traditionnellement antithétique des vertus (les vertus étant le meilleur rempart du prince contre la fortune) a pu tendre, à la charnière des xv^e et xvi^e siècles, à devenir elle-même une vertu princière, liée à la thématique impériale. Fortune est l'allégorie du versant magique, électif du thème impérial, qui joue sur les deux types de légitimité. Ce thème magique est particulièrement mis en scène dans le triomphe. Une scène de triomphe accompagne en 1490 la victoire d'Annibale, champion de la Fortune. Elle nous rappelle la communication de Philippe Morel sur les fresques de Côme I^{er}, où l'on voyait le triomphe et

19. Il est intéressant de remarquer que ce sont des sociétés où les clans aristocratiques sont puissants qui présentent la royauté magique telle que la décrit L. De Heusch : le Ruanda précolonial, dit-il, « était livré aux luttes intestines des factions rivales de l'aristocratie, qui contrôlaient jusqu'à une époque toute récente l'institution monarchique. Il est clair que ces factions avaient intérêt à maintenir la structure magique discontinuée de la royauté », L. De Heusch, art. cit., p. 32.

la Fortune-Occasion occuper tant de place. Or, Côme I^{er} est un prince nouveau. Prince champion, prince élu revendiquant un rapport particulier avec la divinité, il est aussi, comme Auguste, le fondateur d'une dynastie. L'articulation entre les thèmes de la dynastie, de la Providence et du triomphe est à chercher dans la double légitimité portée par l'image du triomphe. Notons enfin que Côme est le prince censeur²⁰. Il serait intéressant de relire le discours produit autour du grand duc à la lumière de l'essai de Dumézil sur Servius, prince de la fortune, parvenu et prédestiné, prince de mérite fondateur du cens, institution chargée de reconnaître les citoyens au mérite²¹.

Florence Jutier-Buttay, Université de Bordeaux III

20. S. Landi, *Naissance de l'opinion publique dans l'Italie moderne*, Rennes, PUR, 2006, p. 100 sqq.

21. G. Dumézil, *Servius et la Fortune. Essai sur la fonction de louange et de blâme et sur les éléments indo-européens du cens romain*, Paris, Gallimard, 1943.



Fig. 1 – Martin Le Franc, *Estrif de Fortune et Vertu*, France (Tours ?), v. 1450-1475, Saint-Petersbourg, Musée de l'Ermitage, ms. Fr. F. v. XV, 6, f^o 14^o.

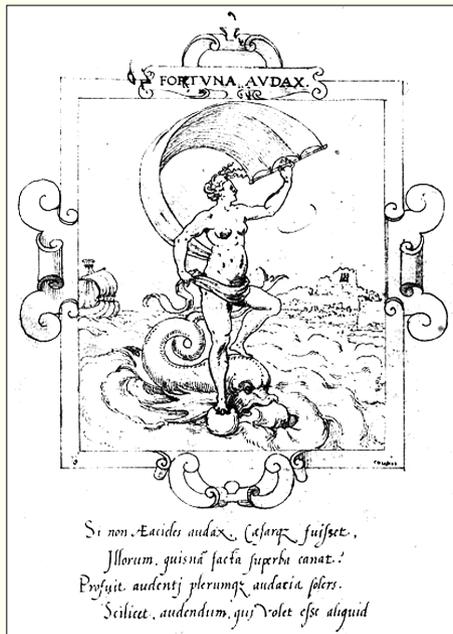


Fig. 2 – Imbert d'Anlézy, *Liber fortunæ*, illustration de Jean Cousin, Paris, Bibliothèque de l'Institut, ms. 1910, emblème n^o 1.